

Le 24 décembre, inauguration du premier salon du Cycle et de l'Automobile à Perrache; une section peut intéresser tout particulièrement l'histoire, c'est le musée rétrospectif du Cycle, organisé par cette belle Société du Cyclophile Lyonnais, qui, le 2 décembre, avait offert à ses amis son banquet annuel.

Dans un ordre d'idées moins réjouissantes, voici le 1^{er} décembre la double condamnation à mort des canailles Nonguier et Gaumet, les principaux auteurs du crime de la Villette.

Le 16 décembre, condamnation aux travaux forcés à perpétuité de Baron, l'instituteur laïque de la Drôme, auteur du triple assassinat de la rue Mazard.

Pour nous consoler de ces tristes spectacles, à la même date, notre compatriote Marchand, le héros de Fachoda, était nommé lieutenant-colonel. C'était comme le prélude des décorations attendues comme cadeau de nouvel an. A cette occasion, nous voyons la croix de la Légion d'honneur placée sur la poitrine de M. l'abbé Flandrin, l'aumônier militaire si connu à Lyon, trente-deux années de service et une campagne. Voilà certes une croix noblement gagnée. Avec lui, on décorait M. Dubost, capitaine de territoriale au 14^e escadron du train des équipages, depuis plus de vingt ans membre de la Société de tir territorial de Lyon. Nous félicitons volontiers ces braves gens.

Bientôt, espérons-le, une autre médaille viendra récompenser d'autres dévouements.

Nous voulons parler de la médaille de Belfort, que les députés du Rhône, MM. Aynard, Gourd et Fleury Ravarin ont réclamée, le 15 décembre, à la Chambre des députés, pour ceux qui, en 1870-71, ont conservé inviolée cette citadelle, sentinelle avancée du pays, et qui résistèrent pendant 103 jours au siège le plus terrible.